

LES BREVES DE THIL

N° 79

Janvier/Février 2009

SOMMAIRE

- P. 1 Edito
- P. 2 Compte-Rendu du Conseil Municipal
- P. 3 Informations municipales
- P. 4 Thil : eau et nature
- P. 6 Vie Pratique
- P. 7 Vie Associative

OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi de 08h30 à 11h15
mardi de 08h30 à 11h15
jeudi de 13h30 à 16h16
vendredi de 14h00 à 17h00
samedi de 09h00 à 12h00

Le maire reçoit sur rendez-vous le vendredi de 15h à 18h.

TEL : 04 78 06 19 90

CONTACT

les.breves.de-thil@libertysurf.fr

rh.gauthier01@free.fr

EDITO

Avec la nouvelle année, paraissent les **BREVES DE THIL** sous un nouveau format : de la couleur, une mise en page permettant de fixer les rendez-vous réguliers d'informations : comptes rendus de l'activité du Conseil Municipal, informations pratiques concernant la vie quotidienne, la vie des associations... en tout, huit pages consacrées à votre commune.

L'évolution des **BREVES DE THIL** vers un format de journal d'informations municipales est un choix du Conseil Municipal qui a souhaité en réduire sa périodicité afin d'en maîtriser son coût. La parution des **BREVES DE THIL** sera donc calée sur la périodicité des Conseils Municipaux, de façon à vous informer régulièrement de l'avancée des dossiers, des projets des travaux.

Une nouveauté : l'encart central réservé à la présentation d'un sujet de fond.

En écho au Projet d'école qui fixe comme objectif d'illustrer l'acquisition des connaissances de base par le biais de l'appropriation par les enfants de leur cadre de vie, le premier dossier est consacré à la présentation des ancrages historiques, géographiques et environnementaux de notre village...

Les prochains encarts traiteront du budget 2009 et la mise en oeuvre du Plan de Mandat 2009 - 2014, l'assainissement...

La parution des nouvelles **BREVES DE THIL** s'accompagne également de la mise en ligne du nouveau site de Thil : une maquette rénovée, des accès simplifiés aux informations pratiques communales et de la CCMP (Communauté de Communes de Miribel et du Plateau), un moteur de recherche, un espace de dialogue...

La réalisation, l'hébergement et l'actualisation ce nouveau site sont financé par la CCMP. Un «webmestre»est à notre disposition pour insérer du contenu rédactionnel. Merci donc aux journalistes et internautes en herbe de bien vouloir transmettre en Mairie leurs propositions d'articles.

En ce début d'année, je vous ai fait part, lors de mon discours des voeux, de la volonté de votre Conseil Municipal de tout mettre en oeuvre pour relever les défis que 2009 nous réserve et contenir les répercussions de la morosité ambiante sur notre quotidien.

Je vous renouvelle la confiance que nous avons dans nos moyens au service de toutes et de tous.

Votre Maire
Bruno LOUSTALET

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL...

PROCHAIN
CONSEIL
MUNICIPAL LE 20
MARS 2009 EN
MAIRIE DE THIL

Le conseil municipal s'est tenu le 22 janvier 2009 à 20H30 en Mairie. Le présent compte rendu n'en détaille que les principaux dossiers. L'intégralité du Compte Rendu du Conseil Municipal pourra être téléchargé sur le site internet de Thil dès son activation.

1. POINT SUR L'ACTIVITE DE LA CCMP

Etude d'un schéma directeur des transports en commun

M. le Maire a présenté un extrait de l'étude relative au schéma de transports en commun à l'échelle du territoire communautaire :

- la ligne 171 demeure l'épine dorsale du réseau de transports en commun sur le territoire, exerçant une fonction de cabotage indiscutable. Il rappelle que la CCMP contribue à hauteur de 25 000 € annuels à son fonctionnement et que cette ligne associe 3 autorités organisatrices de transports (Sytral, CG01, CCMP)
- dans ce contexte, le projet communautaire porte sur l'amélioration des déplacements domicile-travail. Le scénario proposé se décline en 3 axes : les déplacements domicile-travail à l'extérieur du territoire, les déplacements domicile-travail internes au territoire et la desserte des zones d'activités.

Concernant notre commune, le schéma présenté propose la création d'une navette assurant la liaison Thil/gare de Beynost/Place de la Dombes en heure de pointe du lundi au vendredi et cadencée en fonction des horaires des TER le matin et le soir. Pour les samedis, il est envisagé un service de transport en commun pour la même desserte entre le milieu de la matinée et la fin d'après-midi.

Elaboration d'un schéma directeur «Modes doux»

M. le Maire informe du transfert de compétence du schéma directeur d'aménagement des «modes doux» du territoire communautaire de la commission Voirie à la commission Transport qu'il préside.

Gens du voyage

Suite à la demande formulée par les agriculteurs de la Côtière et du Plateau concernant la faisabilité de l'aire de grand passage des gens du voyage, une réunion de concertation a eu lieu le 23 janvier 2009. Il s'agissait là du premier échange entre le monde agricole et les Elus.

Actinove

Depuis le mois de septembre dernier, la zone Actinove est un sujet récurrent de préoccupation du Conseil Municipal suite aux Permis de Construire déposés par les 2 pétitionnaires Tribollet et SCI Poliat qui ont essuyé un refus. A la suite des démarches entreprises auprès de M. le Préfet avec l'appui de M. le Sénateur Maire de Miribel et M. le Président de la CCMP en parallèle de celles engagées par les pétitionnaires, leurs dossiers seront reconsidérés dans le cadre de réunions techniques à tenir le 5 février 2009 avec les services de la Direction Départementale de l'Ain. La Commission Développement Economique de la CCMP est partie prenante de cette réunion.

M. MANIE rappelle au Conseil que le Président de la CCMP se rendra en Mairie de Thil le 5 février, concernant notamment ces dossiers. Une Commission Générale se réunira à cette occasion.

M. le Maire précise que cette Commission Générale devra permettre un large débat entre les élus Thilois et le Président de la CCMP autour du Plan de Mandat 2009-2014, son élaboration au regard des compétences de la CCMP et de son financement.

2. FINANCES

M. MAISONNAS présente au Conseil la situation budgétaire de la commune au 31 décembre 2008. Malgré

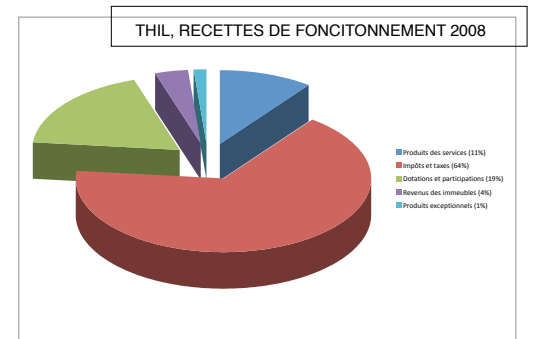
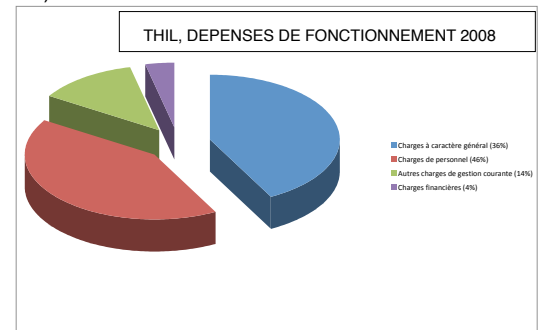
des dépenses non budgétées mais nécessaires, le résultat de l'année 2008 pour la section de fonctionnement est de 57 510,77 €, ce qui représente la capacité d'auto-financement de la commune.

Les tableaux ci-dessous vous présentent les dépenses et recettes de fonctionnement pour 2008. Le résultat reporté de la section de fonctionnement à la fin 2007 était de 122 515,80 € soit un cumul de 180 026,57 € au 31/12/08.

Le résultat de l'année 2008 pour la section d'investissement est de 166 944,42 € (lié à la non réalisation de la cantine) et, après absorption du «déficit» reporté fin 2007 (- 116 223,27 €), il reste un excédent de 50 721,15 € au 31/12/2008.

C'est sur ces bases qu'est en train d'être construit le budget prévisionnel 2009.

Les opérations d'investissement 2009 devraient être plus importantes qu'au cours des dernières années et concerneront principalement l'entretien et la rénovation de notre patrimoine communal et le financement d'étude préparatoires aux grands travaux à venir (ADSL, Modes Doux)



3. SUBVENTION POUR PROJETS SCOLAIRES

M. le Maire expose au Conseil Municipal que des projets de Classes Découvertes, sorties extra-scolaires pour l'ensemble des élèves de l'école de Thil lui ont été présentés par les enseignants pour ce qui concerne l'année scolaire 2008-2009. M. le Maire précise que le financement est assuré pour partie par les contributions demandées aux parents des élèves et par le Sou des Ecoles. La dotation du Sou des Ecoles s'élève à 7500 € pour l'année scolaire en cours. Afin de permettre la réalisation de ces activités, M. le Maire demande au Conseil de se prononcer favorablement sur une subvention qui serait versée au Sou des Ecoles pour compléter le financement des activités extra-scolaires. Une subvention de 3500 € est ainsi votée. M. le Maire précise que, pour ce qui concerne les activités extra-scolaires, la Mairie et l'école ont à coeur de pérenniser leur financement. Pour cela, en début de chaque année scolaire, il sera à convenir avec l'Ecole de préparer ses projets d'activités au plus tard fin octobre de sorte à établir de concert avec le Sou des Ecoles et la Mairie leur plan de financement. L'Ecole est invitée à développer quelques activités destinées à financer un fond de roulement pour ces activités.

4. BAIL LOCATIF DE L'EPICERIE

Mme DIDIER rappelle que le local à usage de commerce (épicerie-tabac) pour les besoins de la commune est mis à disposition du propriétaire du fond de commerce moyennant un loyer mensuel de 300 €. Son évolution mensuelle est indexée sur l'indice IRL. Le Conseil Municipal est préoccupé par l'impact de la situation économique sur le commerce local et reste soucieux du maintien d'un service de commerce de proximité au bénéfice des habitants de la commune. Compte tenu des frais engagés pour la reconstitution totale du stock de marchandises par le nouveau propriétaire du fond de commerce lors de sa réouverture en février 2008, il est proposé de réclamer la somme de 1 € symbolique pour l'année 2008 et pour l'année 2009 payable à terme échu pour la location du local à usage de commerce. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a voté pour cette proposition.

5. CONVENTION RELAIS ASSISTANTS MATERNELS ET MULTI-ACCUEIL DE BEYNOST

Compte tenu des modifications demandées par la commune de St Maurice de Beynost, il a été procédé sur le rapport de M. GUILLARD, à l'abrogation de la délibération votée en décembre 2008 et au vote d'une nouvelle délibération relative au RAM. Les demandes de modifications sont sans impact d'un point de vue financier par rapport aux dispositions précédentes. Sur le rapport de M. GUILLARD, le Conseil Municipal a approuvé la convention de mise à disposition de places de crèches pour «trois équivalents temps plein» au Multi-accueil de Beynost au profit de la commune de Thil conclue entre les communes de Beynost et de Thil. Il a été mis en évidence que l'ensemble des créneaux temporels affectés à Thil sont utilisés.

M. le Maire précise que ce service doit être considéré comme un appoint à celui apporté par les nourrices. Son coût relatif (proportionnel au nombre de places réservées à Thil) doit être apprécié au regard :

- de la subvention reçue de la CAF de l'Ain
- de l'impossibilité pour la commune à financer seule un service équivalent.

Ces 2 prestations s'intègrent dans une approche globale de maintien et de pérennisation des services de proximité liés à la Petite Enfance, du restaurant scolaire et du soutien du Projet d'Ecole : thèmes et engagements de l'équipe municipale pour le mandat municipal 2008-2014.

Après l'exposition en détail de la prestation et des incidences financières pour la commune par M. GUILLARD, le débat s'engage entre les élus. Au vu et après divers échanges, la délibération est proposée.

6. QUESTIONS DIVERSES

A 432

M. GRUMET informe que la Société Dodin Campenon Bernard a déposé une demande afin d'accéder à la route reliant la ZAC Actinove. Au vu des nuisances engendrées, il n'y est pas favorable si aucune compensation n'est accordée et demande au Maire de s'opposer à cette autorisation. M. le Maire rappelle que le dossier est suivi depuis le mois de novembre dernier.

Une première réunion s'est tenue en Mairie avec APRR le 22 décembre dernier sur le sujet. Un compte-rendu a été établi à la suite. Depuis cette date, M. TRACLET a pu identifier que les services des Routes ont autorisé la circulation des véhicules de chantier sur la D61b pour l'approvisionnement en béton du chantier. Des panneaux de restriction de la vitesse ont été apposés. M. TRACLET, en tant qu'Adjoint à la Voirie et à la Sécurité de la commune, le maître d'oeuvres et le représentant de la société ont tenu une réunion pour étudier les alternatives possibles permettant de sécuriser la circulation et procéder à tout travaux d'aménagement nécessaires. Plusieurs

actions à la charge des entreprises de travaux ont été définies avec des délais de rendu à la Mairie.

Le dépôt de demande d'autorisation est l'une de ces actions. Dans l'attente des documents complémentaires, M. le Maire précise qu'il opposera par lettre un refus à la demande d'accès aux voiries de chantier.

M. le Maire interrompt la séance pour donner la parole à M. Claude BARBET qui demande de s'assurer auprès du Cadastre de la propriété du chemin d'accès de la Zone Actinove.

D'autre part, il demande si une réunion publique de présentation des orientations budgétaires sera organisée avant le vote du Budget Primitif 2009. M. le Maire lui répond que cette présentation se fera en avril, soit après le vote du Budget Primitif 2009. Il rappelle que le vote du Budget fera l'objet du prochain Conseil Municipal.

M. CAMBOLI demande où en est le dossier de l'ADSL. M. le Maire répond que France Télécom a rendu l'étude de faisabilité concernant l'ADSL. L'emplacement de l'équipement de ligne a été localisé sur la commune. La distance nécessaire pour relier le noeud de la zone d'ombre au noeud de raccordement de Dagneux est d'environ 7 kms. Des compléments d'information ont été demandés avant d'engager des démarches plus précises auprès d'opérateurs de fibre optique (la fibre optique déployée le long du chemin de halage peut être une opportunité).

Compte tenu des délais réglementaires, l'arrivée de l'ADSL à Thil ne peut être envisagé avant le premier semestre 2010. M. le Maire rappelle qu'il a sollicité la CCMP pour le financement, ceci dans le cadre du Plan de Mandat.

BREVES EN BREF

A propos du site internet...

plus que quelques jours de patience... et ceux qui ont la chance de pouvoir se connecter sur internet pourront visiter, dès la rentrée des vacances d'hiver, le site de Thil nouvelle version sur www.thil.fr

TARIFS DES PAPIERS D'IDENTITE

Loi de finances 2009 n° 2008-1425 du 27 décembre 2008.

A compter du 1^{er} janvier 2009, le montant du timbre pour les passeports et les cartes nationales d'identité s'établit comme suit :

Passeport établi pour une personne majeure : 89 €

Durée de validité : 10 ans

Passeport pour une personne mineure de 15 ans et plus : 45 €

Durée de validité : 5 ans

Passeport établi pour une personne mineure de moins de 15 ans : 20 €

Durée de validité : 5 ans

Carte nationale d'identité : en cas de non-présentation de la carte nationale d'identité en vue de son renouvellement : 25 €

Durée de validité : 10 ans

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Nous vous informons que durant les vacances scolaires, la Mairie sera fermée du lundi 9 février au samedi 14 février 2009 inclus.

Une permanence sera néanmoins assurée pour les urgences le samedi 14 février de 8h à 12h par Monsieur le Maire.

THIL : eau...

BON A SAVOIR

Le **Rhône** : Né en Suisse, à la Furka, dans le massif du Saint-Gothard, à 1 753 m d'altitude, il traverse le lac Léman puis coule en France et se jette par un delta dans la mer Méditerranée ; 812 km de long, dont 281 en Suisse. C'est le plus puissant des fleuves français, car son bassin hydrographique est constitué par des montagnes abondamment arrosées.

Une **réserve naturelle** à 2 pas de notre village et aux portes de Lyon : avec ses 2200 hectares de nature préservée, le Grand Parc de Miribel n'est pas seulement un agréable endroit pour faire du vélo ou courir, c'est aussi un lieu protégé pour de nombreuses espèces animales et végétales. Les enfants et les plus grands peuvent y découvrir le fabuleux travail des castors, y admirer de nombreuses espèces d'oiseaux dans leurs milieux naturels et y savourer la beauté et le calme d'une nature exceptionnelle.

THIL ET SON CANAL : LES RETROUVAILLES.

C'est autour de son Canal (le Rhône) que s'organise, depuis toujours, la vie Thiloise. Au XIX^{ème} siècle et pendant les deux premiers tiers du XX^{ème}, le Rhône est totalement canalisé, aménagé et équipé pour mettre au sec l'agglomération lyonnaise, soutenir l'essor industriel et produire l'énergie électrique nécessaire à la vie et à la production.

A partir des années 1980, le regard change : nature, patrimoine, sport, loisirs et fêtes retrouvent progressivement une place dans les usages du fleuve et de ses deux canaux Miribel et Jonage. Les opérations d'urbanisme les plus majestueuses des métropoles sont toutes



conduites au bord de l'eau, si bien que le temps n'est plus très loin où le canal de Miribel pourra retrouver une position centrale dans la vie de notre commune.

Pour comprendre cette métamorphose, il est nécessaire de faire un retour en arrière dans notre histoire dans une période relativement ancienne.

Au Moyen-Âge, le Rhône était bien différent de ce qu'il est aujourd'hui. Il déroulait paresseusement ses méandres entre Vaulx-en-Velin et la Balme Dauphinoise, et passait même au XIII^{ème} siècle, dans le quartier rural des Charpenes à Villeurbanne. Ce n'est qu'au XIV^{ème} siècle qu'il est devenu le fleuve rapide et dangereux que l'on connaît aujourd'hui, le transporteur de gravier, le destructeur de villages. Le nôtre fut plusieurs fois détruit par ses eaux comme au XVI^{ème} siècle et reconstruit sur son site actuel. La raison : un changement climatique connu sous le nom de «Petit Âge glaciaire». Au XIX^{ème} siècle, le «mauvais» passage de Miribel était redouté par les mariniers qui s'échouaient sur les bancs de galets.

UN PEU D'HISTOIRE...

Au **Moyen-Âge**, le Rhône marque la frontière entre le Royaume et le Saint-Empire.

Au **XV^{ème} siècle**, c'est la construction d'un premier pont en pierre sur le Rhône, qui relie la ville au Faubourg de la Guillotière.

Ce n'est qu'à la **fin du XVIII^{ème} siècle** que le Confluent du Rhône et de la Saône est fixé au sud d'Ainay, dans sa position actuelle, à la suite des travaux de l'ingénieur Perrache.

De **1848 à 1847**, c'est le creusement, à l'amont de Lyon, du Canal de Miribel. Celui-ci permet de stabiliser un tracé dévolu à la navigation ; opération nécessaire du fait du caractère à la fois impétueux et divagant du Rhône.

De **1892 à 1899**, c'est la réalisation de l'aménagement hydroélectrique de Jonage-Cusset, le plus important ouvrage hydraulique à dérivation d'Europe lors de sa réalisation.

En **1937**, la capture progressive du débit fluvial par le canal de Miribel aux dépens du Canal de Jonage motive la construction du barrage de retenue de Jons qui répartit les eaux. L'essentiel du débit étant affecté au Canal de Jonage, le Canal de Miribel est abandonné par la navigation, sauf en temps de crue car le «vieux canal» est l'exutoire des débits excédentaires.

Dans les **années 60**, c'est le creusement du parc de Miribel Jonage. Celui-ci a aujourd'hui cinq grandes fonctions liées à l'eau :

- 1.un rôle de ressource alternative en eau potable pour l'agglomération lyonnaise en cas de pollution des champs captants.
- 2.champs d'expansion des crues du Rhône.
- 3.maintien de la biodiversité.
- 4.activités nautiques et de découverte de la nature.
- 5.extraction de gravière

En **1968**, est créé le SYMALIM : SYndicat Mixte pour l'Aménagement de l'Île de Miribel-Jonage, qui regroupe les onze communes limitrophes du projet ainsi que les deux départements concernés : le Rhône et l'Ain.

ANNEES 2000 : VERS UNE GESTION GLOBALE DE L'EAU

Depuis plusieurs années, la gestion de l'eau est abordée dans un cadre de plus en plus global. Les actions entreprises répondent à des objectifs

communs à toutes les vocations de l'espace.

- relever le niveau des nappes et des lacs : relèvement du débit réservé, remise en eau des lônes, lutte contre l'enfoncement du Canal de Miribel.
- limiter les risques d'eutrophisation : mise en place de plans d'eau tampon entre l'amont et l'aval du site, adaptation des pratiques agricoles...
- favoriser des inondations plus générales et moins violentes : suppression des remblais, réouverture des anciens bras du fleuve...

PROJETS ET AMENAGEMENTS MODES DOUX

VIARHONA :

Création d'une voie «mode doux» de 650 kilomètres qui reliera le Léman à la Méditerranée et se raccordera sur l'Anneau Bleu. A vélo, le fleuve sera le fil conducteur pour des ballades sereines accessibles à tous et en famille.

L ANNEAU BLEU :

Projet de revitalisation des canaux de Jonage et de Miribel et de leurs abords. L'idée est d'ouvrir l'accès de ces berges aux usagers et de créer un réseau de circulation «modes doux» afin d'établir

une continuité avec le Parc de Miribel Jonage et les berges du Rhône.

LA THILOISE :

C'est un projet «modes doux», situé à Thil, et qui se raccordera sur l'Anneau Bleu.

Ce projet a donc pour objectifs :

- favoriser les circulations douces dans notre village
- créer un sillon de nature entre nos différentes communes et les espaces naturels du Rhône et du Grand Parc.
- proposer un espace de convivialité dans le cadre des projets Anneau Bleu et Viarhona.

Pour notre village, plusieurs mesures sont donc à mettre au programme de ce vaste réaménagement parmi lesquelles la création de voies deux roues et piétonnes donnant accès à la berge du Canal de Miribel et la création d'une passerelle offrant un accès direct sur le Parc nature de Miribel Jonage.

L'équipe de la Riotte

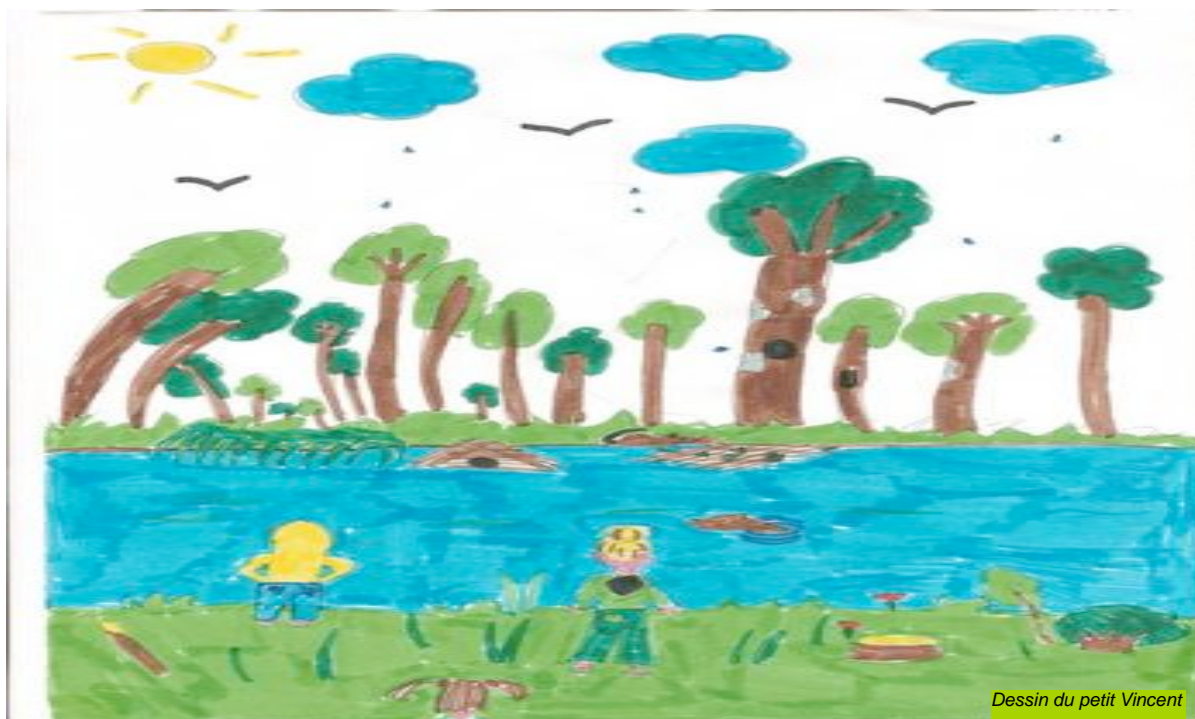
A. PRUDON
V. TRACLET
S. MANIE
L. DENIS

BON A SAVOIR

Qu'est-ce qu'un «mode doux» ?

Face à l'omniprésence de la voiture comme mode transport, les modes de déplacement ancestraux (comme la marche à pied !) reviennent au goût du jour, complétés aujourd'hui par toute sorte d'engins à roues : le vélo, les rollers, les trottinettes...Ce sont les modes doux. Très économes en énergie (mise à part celle de nos muscles), donc «propres», silencieux, sportifs, ils font de plus en plus d'adeptes dans nos grandes villes, qui adoptent pour leur sécurité une voirie dédiée.

La Riotte : c'était le nom du Port de Thil au Moyen-Âge, qui servait entre autre à approvisionner en sel le grenier du Duc de Savoie à Montluel. La Grande Peste de 1348, qui décima la moitié de la population lyonnaise, puis celles qui suivirent participèrent au déclin puis à la disparition de ce port. Aucun document ne permet à ce jour de localiser précisément le Port de la Riotte.



Dessin du petit Vincent

ENTRAIDE

CCAS

Tout d'abord, voici un petit rappel du rôle du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

- Pour la gestion des situations d'urgence, les cas seront étudiés par une commission composée par deux membres au moins du CCAS (un conseiller municipal et un membre nommé par le Maire)
- Une permanence sera tenue tous les derniers samedi du mois par deux membres du CCAS (en conseiller municipal et un membre nommé par le Maire)
- Les demandes des visiteurs au guichet de la Mairie ou au cours des permanences seront consignés sur une main courante. Le contenu de ce registre sera examiné au cours d'une réunion du Conseil d'Administration.
- Les visites éventuelles au domicile des habitants s'effectueront par deux membres du CCAS. Sauf en cas d'urgence, elles seront toujours annoncées par un courrier ou par téléphone.
- Afin de renseigner et diriger efficacement les demandeurs, une documentation sera disponible en Mairie.
- Les dossiers CCAS seront accessibles aux membres du CCAS - étant bien entendu que sauf nécessité et avis du Président du CCAS, ces dossier ne devront quitter les bureaux de la Mairie.

CALENDRIER DES PERMANENCES

Elles auront lieu tous les derniers samedi du chaque mois en Mairie de 09h30 à 11h30.

Les permanences pour le 1^{er} semestre 2009 seront tenues comme suit :

28/02/2009 M. Maisonnas ; Mme Atchekzaï
28/03/2009 Mme Borrel-Jeantan ; Mme Dost
25/04/2009 Mme Gauthier ; Mme Caroppi
30/05/2009 M. Loustalet ; Mme Dost
27/06/2009 Mme Borrel-Jeantan ; Mme Cohen

REPAS DES « ANCIENS »

Il aura lieu cette année à «L'Auberge de Thil» le samedi 28 février à 12h. Ce repas est offert aux personnes de la commune ayant 70 ans et plus (70 ans révolus au 31 décembre 2008). Les autres convives (Elus, conjoints, membres d'associations) paieront le prix facturé au CCAS, à savoir : 28 €.

ADAPA

Quels que soient votre situation et vos besoin d'aide, l'A.D.A.P.A. met à votre service plus de 900 salariés dans le département de l'Ain depuis 1959. Notre association permet à ceux qui en ont besoin, qu'ils soient âgés, malades ou en situation de handicap de vivre chez eux avec l'intervention et le soutien de professionnels.

Bureau de l'antenne cantonale : 1820, Grande Rue à Miribel - Téléphone : 04 78 55 35 66. Deux services complémentaires opèrent sur votre secteur :

Service d'aide à domicile :

La Responsable de secteur est Sophie BERLIER, elle vous accueille au bureau à Miribel ou lors de la permanence à Thil en Mairie le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 14h30 à 16h ou sur RDV à votre domicile.

Le rôle essentiel de ce service est d'apporter compensation, mieux-être et confort au domicile, en vous accompagnant sur les activités et actes essentiels de la vie quotidienne.

Service de soins infirmiers à domicile (S.S.I.A.D) :

La Responsable est Nicole RAMPON. Ce service assure des soins d'hygiène effectués par les aides-soignants sous contrôle de l'infirmière du service. Les soins infirmiers qui ne peuvent être délégués (injection, pansement, perfusion...) sont assurés par des infirmières libérales.

Le service permet le retour à domicile après une hospitalisation ainsi que le maintien à domicile.

SECURITE ROUTIERE

La gendarmerie de Miribel nous informe du lancement d'une campagne de contrôle de vitesse par radar mobile dans notre commune lors des semaines à venir. Des panneaux indicateurs de vitesse seront d'ailleurs mis en place du 02 au 11 mars 2009, à titre préventif. Soyez prudents donc et n'hésitez pas à respecter les limitations de vitesse... Vous limiterez ainsi... votre vitesse, les risques d'accident, votre consommation d'essence, et économiserez vos points !

ENTREPRENDRE A THIL

Une nouvelle entreprise Thiloise à encourager... N'hésitez pas à faire appel à Dominique MARION pour votre nouvelle cuisine...

MARION Dominique
Vente & pose cuisine

Ne vous déplacez plus,
j'étudie l'implantation de votre future
cuisine à domicile.

Devis rapide. Conseils d'un
professionnel. 17 ans de métier.

Tél. 06.83.98.97.59
marion@numeo.fr
Siret 494.824.857.00010



ECOLE

Dans le cadre de son projet d'école, et en raison de la fermeture exceptionnelle cette année de la piscine de la Valbonne (où se rendaient les enfants de la Grande Section au CE1), Mme BUISSON (classe de Grande section/CE1) et Mme PIQUOT (classe de CE2) emmèneront leurs élèves en «Classe de Natation» à Hauteville entre le 31 mars et le 3 avril prochain. Ce voyage scolaire, d'un coût de 10200 € est financé en partie par la contribution demandées aux parents, et par le Sou des Ecole. Un deuxième voyage de classe devrait avoir lieu au mois de juin en Auvergne, (d'un coût de 9464 €) avec comme thème «La Biodiversité et le développement durable», toujours dans le cadre du projet d'école mis en place par M. COSTE et les enseignants de l'école de Thil. Il concernera cette fois les élèves de M. COSTE, de niveau CM1 et CM2.

AMIS POETES...

A vos plumes !

La Commune de Miribel organise cette année encore son grand prix de poésie.

Le concours est ouvert à toute personne, sans distinction d'âge ni de lieu de résidence. La participation du public scolaire est fortement encouragée.

Vous trouverez ci-dessous le règlement de ce concours :

Pour le poème :

- Présence obligatoire de la rime
- Poème de 28 vers maximum
- Format 21 x 29,7 cm sur papier blanc
- N'envoyer qu'un seul poème
- Date limite : 20 avril 2009

Avant de l'envoyer, inscrire au dos :

- votre nom
- votre âge
- votre adresse

Tout candidat qui ne respectera pas ces obligations sera exclu du concours. Le secret de l'identité de chaque candidat est préservé par le secrétariat de mairie jusqu'au jour des résultats.

Envoyer vos poèmes à la Mairie de Miribel, Place de l'Hôtel de Ville, 01700 MIRIBEL

LES PÊCHEURS THILOIS

Le Président Hervé GALETY a eu le plaisir d'ouvrir l'Assemblée Générale des Pêcheurs Thilois, le 14 décembre dernier, devant une belle assistance, plus du tiers des adhérents..

Un certain nombres de précisions financières ont été apportées par Maurice POMMAZ, sur le fonctionnement de la Société.

Les adhérents sont au nombre de 95 dont 34 Thilois et 12 jeunes pêcheurs (pour mémoire, 67 personnes étaient inscrites en 2007). Il est bien entendu souhaité que plus de Thilois participent au fonctionnement de la Société.

L'ensemble des rentrées d'argent des cartes de pêche a été remis en empoissonnement (1 250 kg). Les bénéfices des manifestations (concours de pêche et journée «poissons chats») permettent de couvrir les frais de fonctionnement (courriers, achats de nasses, peinture, assurances...)

Durant cette matinée, ont été fixées les journées de nettoyage des lacs, à savoir les 25 et 31 janvier 2009. Les pêcheurs sont toujours aussi nombreux à participer afin de conserver un site propre et agréable.

Les journées de lâchés de truites auront lieu les 7 février, 7 mars et 11 avril.

Les cartes de pêche dont toujours en vente à Thil chez VIVAL au tarif suivant : 85 € pour les «non-Thilois», 65 € pour les Thjlois, 45 € pour les conjoints ainsi que les 12-18 ans, et gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans accompagnés par un sociétaire. Des cartes d'invitation sont également disponibles.

Nous vous souhaitons à tous nos meilleurs voeux de santé et bonheur pour 2009 et bien sûr de bonnes parties de pêches autours des 2 plans d'eau.

Le Bureau

THILOISIRS

Chers amis de la bonne humeur, de tout coeur, nous vous souhaitons une

BONNE ANNEE 2009

Qu'elle vous soit porteuse d'espoir, de joie, et de réussite... et que dans la tourmente de nos vies très actives, elle puisse marquer des temps particuliers, de rencontres, de convivialité...

Notre association a bien prospéré, et il est temps pour nous de vous en donner des nouvelles !

Composition du Bureau :

Présidente	Stéphanie AURAY
Vice-Présidente	Delphine LOPEZ-VIENOT
Secrétaire	Nathalie PRIEM
Secrétaire adjointe	Florence de VRIES
Trésorière	Rose HÉLÈNE
CARFAGNAT	
Membre «très» actif	Bettina ANTOLINOS

Nos deux animations déjà connues «Bébés Chanteurs» et «Artis'Thil» fonctionnent à plein régime... avec une telle affluence qu'il a fallu voir quelques réorganisations.

Nous avons eu également la joie de créer 2 nouvelles activités : les «Thil'lecteurs» qui est un temps de lecture destiné aux enfants âgés de 2 à 6 ans, animée par l'excellentissime Delphine VIENOT (un mercredi matin tous les 15 jours), ainsi qu'un «Café-Rencontre» où peuvent se joindre adhérents et villageois et qui a lieu au même moment que nos «Thil'lecteurs».

Nous profitons également de cette chère gazette pour souhaiter la bienvenue à notre dévouée secrétaire-adjointe : Florence de VRIES ainsi qu'à Stéphanie ARNOUX-NIOGRET, nouvelle membre actif, sans oublier Muriel DELARBRE qui chaque semaine offre son aide à notre célèbre Bettina !

Sachez aussi que si l'un d'entre vous, lecteur, avez une idée d'animation à nous proposer, vous êtes le bienvenu !

Enfin, n'oubliez pas une date très importante, celle de notre :

**KARAOKE
SAMEDI 28 MARS**

Le bureau

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'AMICALE organise :

*Une matinée à
l'ancienne...*

le samedi 28 février 2009 à la Caserne des Pompiers :

Vente de boudins
Vente de saucisson cuit à la braise
Vente de pain de campagne
Frites et buvette

Venez nombreux !!

SOU DES ECOLES

Normalement, on n'a plus le droit d'envoyer des vœux une fois le mois de janvier terminé, mais on va faire une petite exception :

Excellente année à tous de la part du SOU DES ECOLES!!!

Et cette nouvelle année nous a vu par les chemins du village, frapper aux portes de bon matin pour vendre nos traditionnelles brioches. C'était un matin complètement givré, il faisait -6° ! Mais heureusement, de nombreux parents s'étaient joints aux membres du Bureau (merci à eux) et c'est allé assez vite. **Line** avait même décidé d'aider sa maman et harnachée de gants, bonnet et écharpe, elle aussi a parcouru un bout du village. **UN GRAND MERCI** à tous ceux qui nous ont ouvert. Et à Monsieur le Maire, qui transmettait ses vœux et qui nous a permis de terminer la vente.

Restons bien au chaud donc et reposons nous un peu. Mais pas trop, car nous avons tous une sacrée mission à accomplir dans nos établis, garages et autres lieux de construction pour le **VENDREDI 20 MARS**. Il nous faut confectionner les déguisements pour le carnaval et son célèbre **GRISE MINE**. Le thème cette année est le «**Recyclage** ». Il faut espérer qu'en ce premier jour de printemps, la météo sera plus favorable que l'année dernière et que le défilé aura bien lieu, avec un tour complet du village et les nuages de confettis.

Et après les enfants, le Sou proposera au Grands, parents d'élèves ou non une nouvelle édition du Café-théâtre, le 24 avril.

Mais nous aurons d'ici là le temps de vous informer et de vous présenter le spectacle que la Salle des Fêtes accueillera.

En attendant, je souhaite bon voyage à Sarkis.

Le Bureau.

Directeur de publication : B. LOUSTALET. Rédactrice en chef et conception graphique : H. GAUTHIER. Rédacteurs : B. LOUSTALET, H. GAUTHIER, A. PRUDON, Associations. Impression : TEAMRUSH, Villeurbanne. Distribution : élus municipaux.